



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 12 juillet 2018

n° 126-18 C

Objet : *RD - Approbation de la convention de transfert des résultats de l'EHPAD "Maurice Perrier" et du SSIAD à la fondation VSHA*

- date de convocation le 06 juillet 2018
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi douze juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 60

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Pierre Gerard

Yvette Fetaz

Catherine Chappuis

Anne Manipoud - Alain Thieffinat

Jean-Luc Berthalay

Julien Donzel

Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Muriel Jeandet - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jean-Pierre Fressoaz

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet

Marc Chauvin - Jean-Michel Picot

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Pierre Garnier

Albert Darvey

Jean-Maurice Venturini

Luc Meunier

Michel Dyen

Christophe Richel

Philippe Dubonnet

Jean-Luc Deye

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Jean-Pierre Coendoz

Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 2

Michel André - Maryse Fabre

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 16

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillermet - de Frédéric Bret à Christophe Richel - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Jean-Benoît Cerino à Jean-Pierre Ruffier - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de David Dubonnet à Lionel Mithieux - de Pierre Duperier à Jean-Luc Berthalay - de Christian Gogny à Xavier Dullin - de Mustapha Hamadi à Alexandra Turnar - de Delphine Julien à Patrick Roulet - de Sylvie Koska à Driss Bourida - de Bernadette Laclais à Henri Dupassieux - de Christian Papegay à Jean-Claude Davoine - de Marie Perrier à Annick Bonniez - de Françoise Van Wetter à Jean-Michel Picot

- conseillers excusés : 6

Philippe Bard - François Blanc - Stéphane Bochet - Daniel Grosjean - Dominique Mornand - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 12 juillet 2018

délibération n° 126-18 C

objet **RD - Approbation de la convention de transfert des résultats de l'EHPAD "Maurice Perrier" et du SSIAD à la fondation VSHA**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances, des transferts de charges, de l'organisation des services et du droit des sols, expose que par délibération du CIAS du 22 juin 2018, l'activité de l'EHPAD et du SSIAD a été cédée à la fondation Villages de santé et d'hospitalisation en altitude (VSHA).

Afin de finaliser cette opération de cession, il est convenu un transfert des résultats de ces deux activités. Comptablement, il appartient à Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après dissolution de son Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), d'effectuer ce transfert.

Compte tenu des écritures de dissolution du CIAS, le transfert définitif ne pourra être effectif qu'en fin d'année 2018.

Afin de préserver l'activité et d'assurer à la fondation VSHA une trésorerie suffisante, il est proposé d'accorder une avance de 130 k€ à la fondation VSHA dans l'attente du versement des résultats définitifs en fin d'année 2018.

Vu la délibération du Conseil d'administration de la fondation VSHA du 19 juin 2018 approuvant le contrat de cession de l'activité du CIAS,

Vu la délibération n° 083-18 C du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges du 14 juin 2018 autorisant son CIAS à procéder aux opérations de transfert de l'activité et de cession de l'EHPAD « Maurice Perrier » et du SSIAD,

Vu la délibération du Conseil d'administration du CIAS de Chambéry métropole - Cœur des Bauges du 22 juin 2018 approuvant le contrat de cession de l'activité du CIAS,

Vu l'avis de la commission des finances du 5 juillet 2018,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** la convention de transfert des résultats de l'EHPAD et du SSIAD à VSHA jointe en annexe,

Article 2 : **autorise** le président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges à signer cette convention.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 126-18 C

Objet de l'acte : RD - Approbation de la convention de transfert des résultats de l'EHPAD "Maurice Perrier" et du SSIAD à la fondation VSHA

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 10 - Divers 3 - Autres

Date de l'acte : 12 juillet 2018

Annexe : Projet de contrat;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180712-lmc1H21129H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21129H1

Date de transmission en Préfecture : 20 juillet 2018

Date de réception en Préfecture : 20 juillet 2018